



Impayés loyers bail commercial

Par **gcprob**, le **07/05/2014** à **13:24**

Bonjour, j'ai besoin de vos lumières sur mon affaire : résumé : suite à des impayés de loyer de mon locataire j'ai entrepris sur le conseil de mon avocat un refus de renouvellement de bail , ce proces a duré 2 ans j'ai perdu car les commandements de payer n'étaient pas infructueux et ce n'est pas la répétition qui fait la faute. Au sortir du procès j'ai donc du régler les dépens ce qui a encore plus fragilisé ma situation financière (ayant eu recours à l'huissier maintes fois je vous laisse imaginer la somme), mais mon locataire sorti plus fort du jugement ne règle toujours pas donc re comandements cette fois ci infructueux je décide de demander une audience en référé en vue de l'acquisition de la clause résolutoire, le commandement comportait une erreur de somme mais restait infructueux, le juge m'a débouté sur la clause résolutoire (alors que d'après ce que m'a dit un avocat le commandement est infructueux du moment qu'il reste une dette) et lui demande juste de payer ce qu'il devait et il continue malgré tout à ne pas payer, je suis désespérée auriez vous des conseils. Merci et désolée pour la longueur